

ANNEXE 1. LETTRE DE MISSION



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Le ministre

Paris, le 10 SEP. 2019

Madame la Présidente,

Le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse s'est fixé des objectifs clairs et ambitieux en matière de justice sociale : tous les élèves doivent maîtriser les savoirs fondamentaux, lire, écrire, compter et respecter autrui. Cette ambition forte repose sur la nécessité et l'urgence de réduire les inégalités scolaires, encore bien trop élevées en France. Elle se retrouve dans la loi pour une Ecole de la confiance, récemment votée, et repose notamment sur le travail effectué depuis plus de deux ans en faveur du dédoublement des classes et sur l'obligation d'une scolarité dès l'âge de 3 ans.

Cette ambition s'inscrit aussi dans une approche territoriale différenciée. Vous savez l'importance que j'accorde à la résolution des difficultés structurelles qui touchent certaines parties du territoire français. C'est en ce sens que j'ai demandé à Ariane Azéma, inspectrice générale de l'administration de l'Education nationale et de la recherche, et à Pierre Mathiot, professeur des universités, de dégager une vision globale de ce que doit désormais être la politique territoriale de l'Education nationale au service de la réussite de tous les élèves.

C'est aussi pour œuvrer en faveur de la mobilité sociale et géographique que j'ai annoncé, en ce début du mois de juillet, un vaste plan internat, avec la création et la rénovation de 240 établissements - dont 100 résidences à thèmes dans les collèges des zones rurales et de montagne - d'ici la fin du quinquennat. Notre objectif est ainsi d'accueillir 13 000 élèves supplémentaires dès 2022 sur l'ensemble du territoire, notamment des élèves pour lesquels le cadre familial ou l'ancrage géographique constitue un frein à la réussite.

Nous pouvons et nous devons faire plus.

Madame Salomé BERLIOUX
Présidente de l'association « Chemins d'avenir »
4 Rue Gaston de Saint-Paul
75116 Paris

110 rue de Grenelle - 75357 Paris 07 - Téléphone : 01 55 55 10 10

Nous devons en particulier lever progressivement les obstacles qui limitent l'égalité des chances des jeunes scolarisées dans des établissements éloignés des grandes métropoles. Notre pays doit être capable de mieux reconnaître les difficultés particulières qu'ils rencontrent. Il doit aussi être en mesure d'apporter des réponses concrètes, pour que ces jeunes soient acteurs de leur orientation et que cette orientation soit la plus ouverte possible.

Vous travaillez depuis plusieurs années sur la question de l'avenir des jeunes des zones rurales et des petites villes de France, à travers l'action de votre association, Chemins d'avenirs, qui informe, accompagne et promeut les collégiens, lycéens et étudiants des territoires parfois qualifiés de « périphériques ». Votre ouvrage paru au début de cette année, *Les Invisibles de la République*, co-écrit avec Erkki Maillard, a permis de mettre en lumière ces jeunes et les défis auxquels ils font face pour bâtir leur futur académique, professionnel et citoyen.

Ces défis découlent directement des obstacles que les jeunes des zones rurales et des petites villes rencontrent au cours de leur parcours. L'assignation à résidence, l'autocensure, des opportunités réduites, les biais d'information ou encore la fracture digitale, limitent trop souvent leurs aspirations et réduisent leur champ des possibles. A raison de ces difficultés et quelles que soient les interrogations sur les contours exacts de ces territoires isolés, les jeunes de ces territoires périphériques n'ont pas les mêmes chances de départ que ceux des grandes métropoles. L'unité et la cohésion de notre corps social s'en trouvent fragilisées.

En dépit des enjeux qui y sont attachés la question de la construction du parcours des jeunes des territoires éloignés des grandes métropoles est pourtant encore trop peu étudiée, trop peu prise en compte. C'est pourquoi j'ai souhaité vous confier une mission de réflexion sur les travaux à mener en matière d'orientation et d'égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes.

En tenant compte des travaux existant, vous vous attacherez tout d'abord à poser un constat le plus complet et objectif possible sur les difficultés d'orientation des jeunes qui vivent sur les territoires éloignés des grandes métropoles. Vous identifierez des pistes de solutions concrètes sur tout ou partie du territoire national, et les acteurs publics et de la société civile, aux échelles locale, régionale ou nationale, les mieux à même d'apporter des améliorations à la situation de ces jeunes. Vous vous interrogez sur les méthodes les plus appropriées pour accompagner les collégiens et lycéens issus de ces territoires et favoriser une orientation la moins subie possible.

L'ambition est d'aboutir, d'une part, à l'exposé précis d'une situation encore mal appréciée et, d'autre part, de formuler des solutions qui permettraient de combattre efficacement les inégalités des chances que subissent plus particulièrement ces jeunes.

Dans le cadre de cette mission, vous mènerez toutes les consultations qui vous sembleront utiles, en vous appuyant sur l'expérience des différents acteurs de l'Etat et sur celle des collectivités territoriales mobilisées sur ces sujets, notamment avec les chefs d'établissements, les services des rectorats, des régions et des départements dédiés à ces sujets. Vous nourrirez également votre réflexion des expérimentations déjà menées dans divers territoires par les collectivités publiques, les entreprises et la société civile engagées en matière d'égalité des chances. Vous pourrez, le cas échéant, vous inspirer d'initiatives pionnières à l'étranger.

Vous pourrez solliciter, en tant que de besoin, l'ensemble des services de l'Education nationale, et en particulier la direction générale de l'enseignement scolaire, l'inspection générale de l'Education nationale ainsi que l'inspection générale de l'administration et de l'éducation nationale. Vous veillerez également à entretenir tout au long de la mission un dialogue régulier avec les membres de mon cabinet.

Je souhaite pouvoir bénéficier de vos propositions au début de l'année 2020.

En vous remerciant chaleureusement d'avoir accepté cette mission essentielle pour l'avenir de notre jeunesse, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes sentiments dévoués.



Jean-Michel BLANQUER